Le Portail Formateurs



TABLES DES MATIERES

1	Présentation Générale		.3
1.1	Présentation du module « Portail formateurs »	3	
1.2	Accès au portail	4	
1.3	Analyses pédagogiques	5	
2	Passons à la pratique		. 6
2.1	Paramétrage des droits liés au portail Formateurs		
2.2			
	2.2.1 Affichage de son planning		6
	2.2.2 Saisie d'actions de CRM par le formateur (si vous avez le module CRM)		
2.3	Consultation des sessions (planning sessions)	8	
	2.3.1 Informations principales		
	2.3.2 Saisie des présences		
	2.4 Gestion de la progression pédagogique (cycles longs)		
	2.4.1 Saisie de la progression pédagogique prévisionnelle		
	2.4.2 Saisie de la progression pédagogique réelle (et éventuellement de l'écart)		13
2.5			
	2.5.1 Création des devoirs		
	2.5.2 Saisie des notes		15
2.6	Saisie des indisponibilités depuis le portail	16	
2.7	Gestion du compte du formateur	. 19	
	2.7.1 Mes informations		19
	2.7.2 Mon curriculum vitae		
	2.7.3 Mes documents		
	3 Trucs et astuces / FAQ		
	3.1 Comment permettre aux intervenants de saisir une date de déroulement dans un		
	depuis le portail (formation continue)		
	3.2 Comment permettre aux intervenants de saisir une date de déroulement dans un depuis le portail (formation continue)		
	3.3 Suivi des suppressions et déplacement des séances (cycles longs)		
	3.4 Gestion des demandes de salle ou autres prestations (cycles longs)		
	3.5 Planification périodique de séances (cycles longs)		



1 Présentation Générale

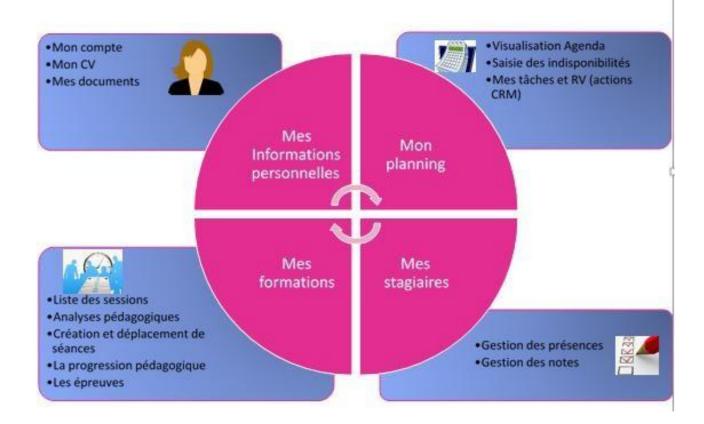
1.1 Présentation du module « Portail formateurs »

Agate va vous permettre de mettre à disposition de vos formateurs un espace personnalisé, distinct en termes d'accès de votre Agate, dans lequel ils vont pouvoir retrouver :

	Leur	emp	loi	du	temps,
--	------	-----	-----	----	--------

- ☐ Les formations qu'ils vont animer,
- ☐ Les documents administratifs et pédagogique utiles,
- ☐ La saisie des notes des stagiaires,
- ☐ La saisie de la progression pédagogique,
- □ La saisie de leurs indisponibilités,
- ☐ La synthèse des questionnaires les concernant,
- ☐ La possibilité d'en compléter eux-mêmes
- ☐ La gestion de leurs comptes et de leur Curriculum Vitae,
- □ Des rapports d'activité.

PORTAIL FORMATEUR AGATE





1.2 Accès au portail

Pour accéder au portail, communiquez aux formateurs l'URL communiquée par Axess Onyx au moment de l'intégration de votre solution. Par exemple : nomdusiteportail.onyxtplus.fr . Il est également possible de modifier ce libellé pour masquer la référence à notre société. Mettez-vous en contact avec notre service technique pour ce faire.

Vous devrez également leur communiquer leur login et leur mot de passe pour qu'ils puissent se connecter et disposer des fonctionnalités autorisées. Ils ne pourront pas accéder aux informations du back-office avec cet accès.

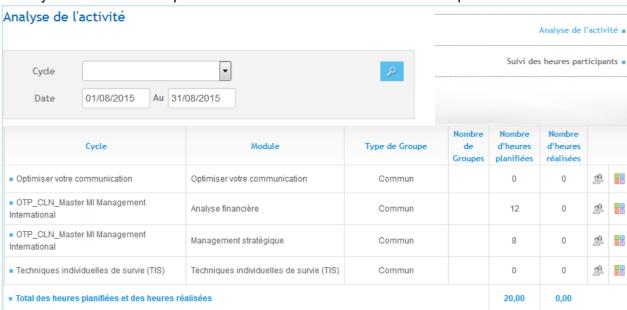




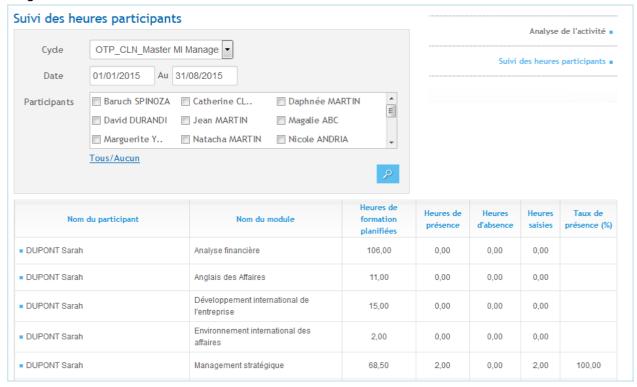
1.3 Analyses pédagogiques

Il existe deux états accessibles directement depuis le portail formateurs. Vos formateurs pourront y accéder en allant dans « *Mon compte/les formations »*.

L'analyse de l'activité leur permettra de visualiser leur activité sur une période donnée :



Le suivi des heures participants permet au formateur de consulter le taux de présence des stagiaires :





2 Passons à la pratique

2.1 Paramétrage des droits liés au portail Formateurs

Pour paramétrer les droits des formateurs et leur ouvrir/fermer certains accès, consultez la documentation « *Plateforme d'administration Agate.pdf* ».

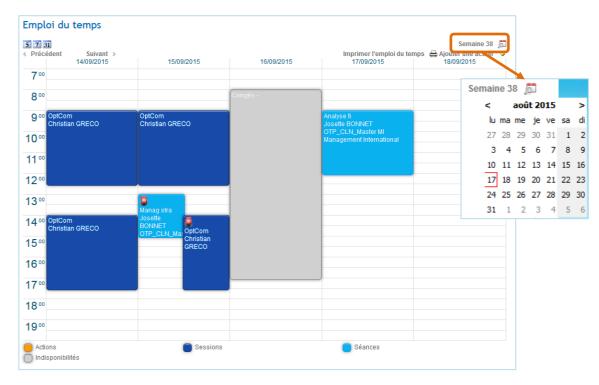
2.2 Visualisation de l'emploi du temps formateur

2.2.1 Affichage de son planning

Depuis « *Mon compte/emploi du temps* », le formateur peut visualiser son emploi du temps, constitué de ses indisponibilités, des sessions et des séances sur lesquelles il intervient. Ce planning affiche

- ☐ initialement la semaine en cours sur 5 jours,
- □ De 7h (sauf si une action est antérieure, dans ce cas, l'emploi du temps démarre à la 1ere heure)
- ☐ A 20h (sauf si une action est postérieure, dans ce cas, l'emploi du temps finit à la dernière heure)

Le formateur dispose des flèches « Précédent » et « suivant » pour changer de semaine, ou de l'icône semaine afin d'ouvrir le calendrier et positionner l'emploi du temps sur la semaine de son choix.



Cet emploi du temps est imprimable en cliquant sur le bouton « imprimer l'emploi du temps » :



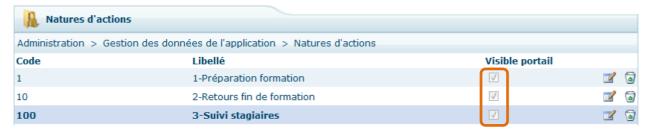
2.2.2 Saisie d'actions de CRM par le formateur (si vous avez le module CRM)

Paramétrages à réaliser : Depuis « *Admin / paramètres généraux/portail* » : Créez un tiers par défaut rattaché aux actions créée via le portail (par exemple la société)



Depuis « Admin / Gestion des données de l'application/Natures d'actions » :

En cochant « Visible portail », indiquez les natures d'actions que le formateur pourra utiliser lorsqu'il créera des actions via le portail en cochant la case correspondante :



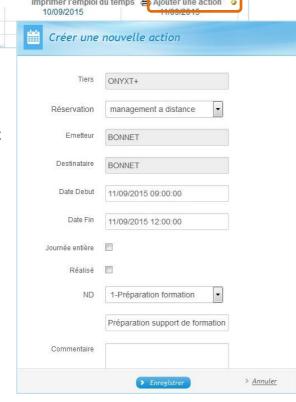
Le formateur pourra alors créer les actions correspondantes depuis le portail en cliquant sur le bouton Ajouter une action 🤌 :



Cela créé automatiquement une action de CRM dans Agate consultable depuis le calendrier de l'intervenant et requétable pour connaitre le temps passé par l'intervenant à la préparation/conclusion de ses interventions.

Le formateur pourra également modifier ou supprimer ce RDV en cliquant sur l'action créée :

	Préparation support de formation
Commentaire	
	> Enregistrer > Supprimer > Annuler

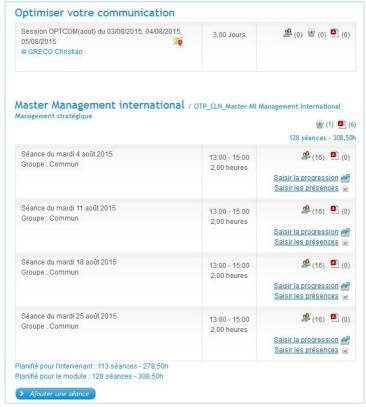




2.3 Consultation des sessions (planning sessions)

2.3.1 Informations principales

Depuis « Mon compte/Les formations/Planning des sessions », le formateur a accès à la liste de ses sessions, avec le détail des séances si c'est un cycle long :



Les sessions/séances sont triées en fonction de la date de début de la première session (dans la capture ci-dessus, le cours de communication commence un jour avant le management stratégique).



Le formateur aura accès aux informations de type date et lieu de la formation, ainsi qu'aux ressources dont il disposera :

Dans le portail, pour visualiser les trombinoscopes disponible sur la session ou la séance, il lui faudra cliquer sur le bouton et sélectionner le trombinoscope :





En cliquant sur (16), le formateur accèdera à la liste des participants à la session/séance :



Documents catalogue		
Conditions générales de vente.pdf	1513,6 Ko	÷
Programme détaillé de la formation.pdf	1513,6 Ko	+
Documents pédagogiques		
Dernier décompte morts en mer - Article dans journal.pdf	875,0 Ko	÷
Parcourir Aucun fichier sélectionné. > Enreqistrer Fichier doc docx .xls .xlsx .pdf .txt .csv .ppt .pptx - Taille maximum : 5 mo Visibilité du document : Public		
Supports pédagogiques		
Manuel pratique de survie en mer		
Documents administratifs		

En cliquant sur (6), le formateur accèdera à la liste des documents mis à disposition pour la formation :

- □ Documents de présentation de la formation,
- □ Documents pédagogiques (articles...), qu'il pourra alimenter lui-même en cliquant sur « Parcourir »),
- Supports pédagogiques (documents institutionnels fournis par le centre de formation)
- ☐ Documents administratifs (feuilles d'émargement, liste des stagiaires...)

Pour les documents pédagogiques, le formateur peut ajouter des documents et indiquer si le document téléchargé est privé ou public :

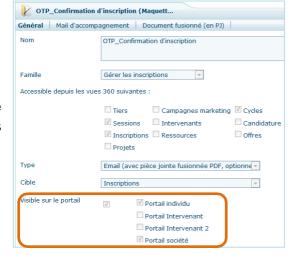
- ☐ Privé : le document sera accessible au tiers ayant fait l'import et au back-office Agate uniquement.
- □ Public : le document sera accessible au tiers ayant fait l'import, au back-office Agate, aux autres participants de cette session, aux autres intervenants rattachés à cette session et à la société de chacun des participants.

Une fois téléchargé, le document n'est plus supprimable.

Si le formateur souhaite modifier le statut de confidentialité du document, il lui faut retourner sur la ligne en question, modifier le statut, puis cliquer sur « Enregistrer. Résultats :

- □ Les documents publics peuvent-être mis à la disposition de l'ensemble des stagiaires, des formateurs et du back-office Agate (exercices communs, devoirs à faire, articles de journal...)
- □ Les documents privés sont un moyen de communication entre le contributeur et le backoffice Agate (comptes-rendus qualitatifs de la formation...)

Pour les documents administratifs, c'est un paramétrage dans les « analyses et publipostages » qui permet de les rendre « visibles sur le portail », et par quel profil :



2.3.2 Saisie des présences

Si vous souhaitez que les intervenants saisissent les absences des stagiaires depuis le portail, il faut l'indiquer dans la session/cycle long correspondant :

□ Pour un cycle long, dans le module correspondant au formateur, indiquez que la saisie des absences est « Agate + portail » :



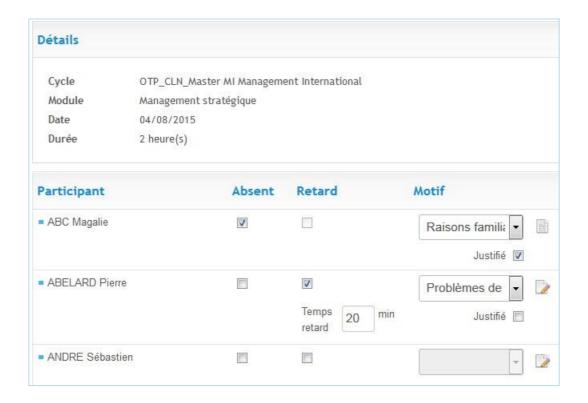
☐ Pour une session, depuis l'onglet « Autre », cochez la case « Permettre à l'animateur de saisir les absences » :



Le formateur aura ainsi la possibilité de saisir les présences depuis le portail :



Il pourra renseigner aussi bien les absences que les retards (ou départs anticipés) :



Une fois que toutes les absences/retards ont été pris en compte, il pourra cliquer sur « Enregistrer :



Cette étape est à réaliser même si tous les stagiaires étaient présents.

Attention, ces absences permettent de gérer la partie pédagogique de la formation et avoir un bilan pédagogique juste. En revanche, si vous souhaitez décompter ces heures des heures facturables à l'entreprise ou à l'OPCA, il vous faudra aller dans les absences de la séance/session depuis le back-office.

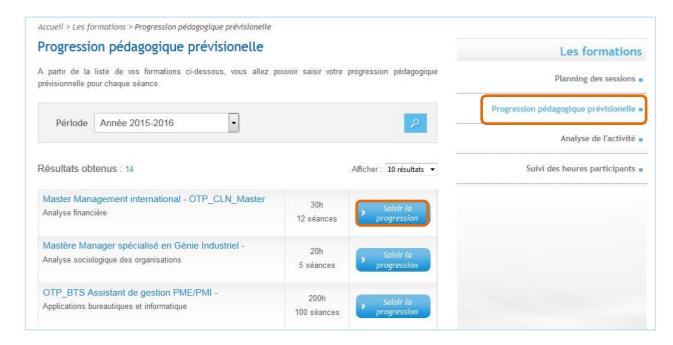
2.4 Gestion de la progression pédagogique (cycles longs)

2.4.1 Saisie de la progression pédagogique prévisionnelle

Depuis « Mon compte/Les formations/Progression pédagogique prévisionnelle », le formateur peut saisir la progression pédagogique prévisionnelle pour les cycles longs, c'est-à-dire ses objectifs opérationnels séance par séance.

Pour ce faire,

Il s'agit des objectifs pédagogiques que le formateur se fixe par séance.



Pour chaque module dont il est le formateur, il va pouvoir saisir les objectifs de chaque séance :



Cette action peut être réalisée par l'équipe depuis le back-office si ce n'est pas le formateur qui fixe les objectifs

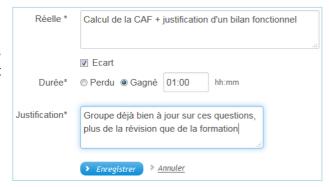


2.4.2 Saisie de la progression pédagogique réelle (et éventuellement de l'écart)

Depuis « Mon compte/Les formations/Planning des sessions », le formateur va saisir la progression pédagogique réelle séance par séance et pourra justifier d'un écart avec les prévisions.



Le formateur peut indiquer quels sont les temps d'écart entre le prévu et le réalisé et la cause de cet écart :





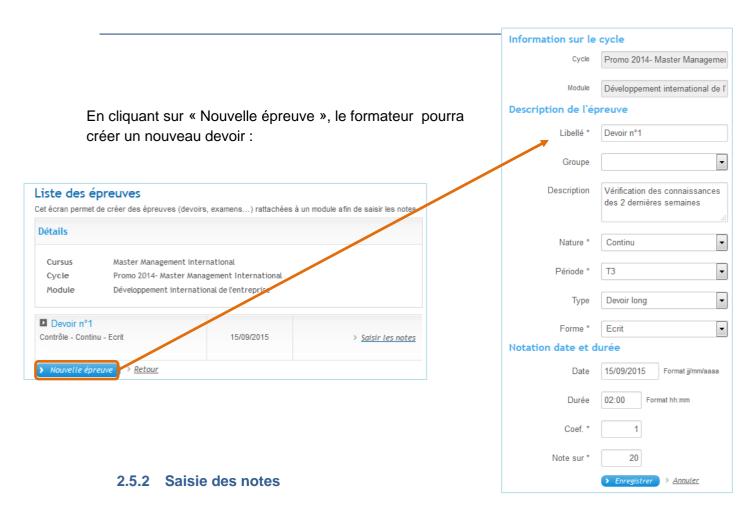
2.5 Notes et épreuves

2.5.1 Création des devoirs

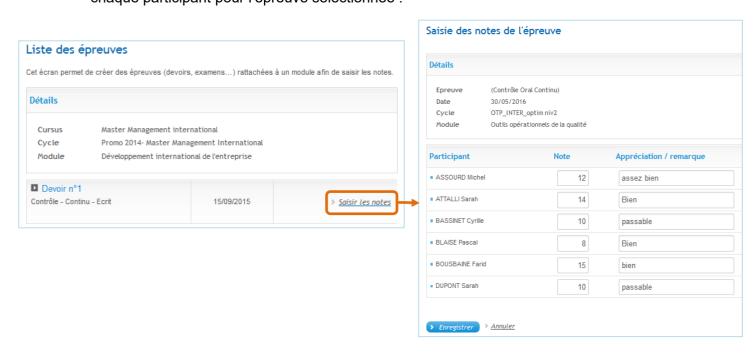
Depuis « Mon compte/Gestion des notes » le formateur pourra gérer des « devoirs » / « épreuves » pour l'ensemble des modules/sessions dont il est responsable. Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours créer les devoirs par le back-office et ne laisser au formateur que la saisie des notes depuis le portail.







Toujours depuis la fenêtre de gestion des notes, le formateur pourra renseigner les notes de chaque participant pour l'épreuve sélectionnée :

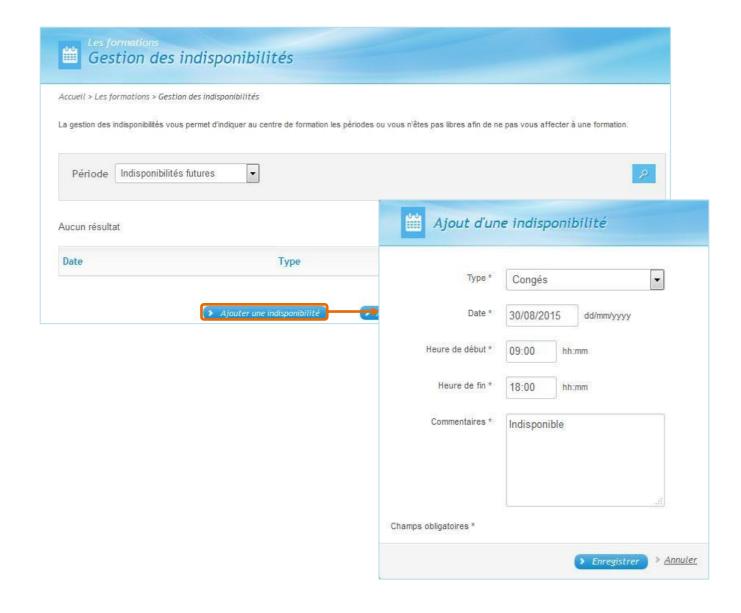




2.6 Saisie des indisponibilités depuis le portail

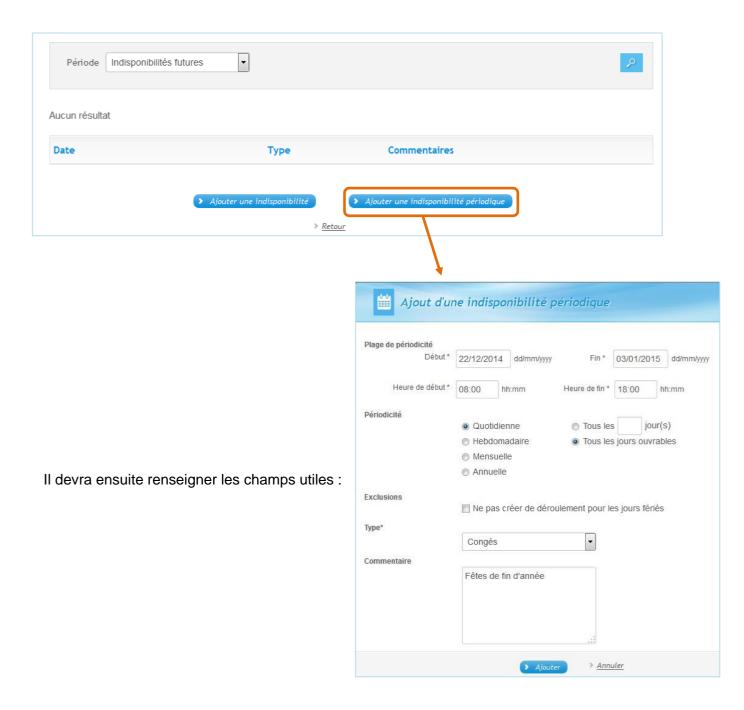
Il est possible pour le formateur de renseigner ses indisponibilités, de manière ponctuelle ou périodique.

Depuis « *Mon compte / gestion des indisponibilités* », le formateur va pouvoir ajouter des indisponibilités sur une date :





Il dispose également de la possibilité de renseigner ses indisponibilités en cliquant sur « Ajouter une indisponibilité périodique »





Les indisponibilités sont ainsi visibles sur le portail de l'intervenant, dans son agenda graphique dans Agate, et dans les plannings des ressources :



1.1.1 Sur le portail Inter



Dans le planning Agate de l'intervenant

Dans le planning des ressources



2.7 Gestion du compte du formateur

2.7.1 Mes informations

Depuis « *Mon compte/Gestion du compte/Mes informations* », le formateur pourra mettre à jour ses informations administratives et modifier son mot de passe .



2.7.2 Mon curriculum vitae



Depuis « Mon compte/Gestion du compte/Mon curriculum Vitae », le formateur pourra insérer les informations utiles sur ses compétences, son parcours en faisant « Ajouter » sur chaque onglet.

Il est également possible de stocker un CV depuis l'onglet « Fichier »





2.7.3 Mes documents

Depuis « *Mon compte/Gestion du compte/Mes documents* », le formateur va pouvoir visualiser tous les documents qu'il a enregistré, ainsi que tous les documents mis à disposition par l'organisme de formation.



Seuls le formateur et le back-office Agate peuvent visualiser les documents téléchargés.

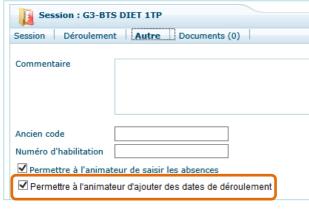
Pour visualiser le document ou le télécharger, le formateur devra cliquer sur le nom de celui-ci, ou sur le bouton



3 Trucs et astuces / FAQ

3.1 Comment permettre aux intervenants de saisir une date de déroulement dans une session depuis le portail (formation continue)

Depuis la session en back-office, vous allez pouvoir donner au formateur la possibilité de saisir des plages de déroulement directement depuis le portail :





Une fois connecté, le formateur cliquera sur « Saisir les présences »

Puis sur « Ajouter une date »





Une fois que toutes les informations nécessaires sont renseignées, il lui suffit d'enregistrer.



Cette nouvelle date de déroulement sera ensuite disponible pour la saisie des présences par le formateur.



3.2 Comment permettre aux intervenants de saisir une date de déroulement dans une session depuis le portail (formation continue)

Depuis le cycle long en back-office, vous allez pouvoir donner au formateur la possibilité de saisir des séances directement depuis le portail :





3.3 Suivi des suppressions et déplacement des séances (cycles longs)

Dans le cadre des cycles longs, lorsque le formateur supprime ou déplace une séance, il devra choisir une justification. (La liste des justifications est paramétrable dans la gestion des listes).

Pour activer cette fonctionnalité, allez dans « Admin/Utilisateurs et droits d'accès/Paramétrage des droits ». Pour tous les profils concernés, cochez la case suivante :



Les formateurs pourront alors modifier et supprimer les séances depuis le portail :



En cliquant sur le bouton modifier, il lui faudra modifier les informations nécessaires :

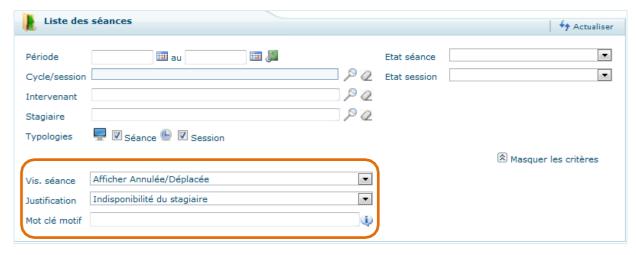




Il faudra ensuite renseigner le motif de ces modifications :

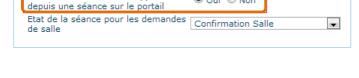


Depuis le back-office, il sera ensuite possible pour les utilisateurs Agate de lister les séances par justification dans l'écran « Liste des séances », en utilisant le filtre masqué « Vis. Séance ».



3.4 Gestion des demandes de salle ou autres prestations (cycles longs)

Pour que les formateurs puissent faire des demandes de salle, il faut dans un premier temps activer la fonction correspondante dans les paramètres généraux, dans l'onglet « portail », tout en bas :



Il faut ensuite indiquer l'état de la séance lorsqu'une demande de salle sera faite. (La liste correspondant à ce champ est paramétrable dans « Admin/Gestion des données de l'application/Gestion des listes /Cycles longs/ Etat des séances »)



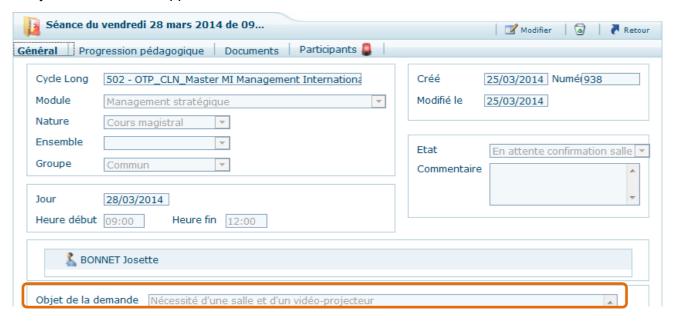
En activant la fonction, le formateur aura l'information suivante lorsqu'il crée une nouvelle séance .

Date *	28/03/2014 dd/mm/yyyy
Heure de début *	09:00 hh:mm
Heure de fin *	12:00 hh:mm
Nature *	Cours magistral ▼
Commentaires	
Progression Pédagogique	Tableaux croisés dynamiques
Prévisionnelle	
Demande d'une salle ou d'autres prestations	
Objet de la demande	Nécessité d'une salle et d'un vidéo- projecteur
	> Enregistrer > Annuler

Les collaborateurs du centre de formation pourront retrouver les séances correspondantes dans « Gestion/Liste des séances » avec l'état de la séance indiqué pour cela.



L'objet de la demande apparaîtra alors dans la séance :



3.5 Planification périodique de séances (cycles longs)

Les formateurs ont la possibilité de créer des séances périodiques depuis le portail directement dans le planning des sessions s'ils ont le droit de modifier une séance.



Lorsque le formateur cliquera sur « Dupliquer périodiquement », il sera invité à saisir les dates de périodicité et à cliquer sur le bouton « dupliquer » :



